

Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances

Gouvernement wallon

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle politique d'aide aux personnes handicapées : Note d'orientation

Ce jeudi, le Gouvernement wallon a approuvé la note d'orientation du contrat de gestion de l'AWIPH déposée par Eliane Tillieux, Ministre de l'Action sociale et de la Santé.

Les objectifs principaux consistent à :

- développer la transition école-vie active
- créer de nouvelles formes de logements encadrés
- rénover les infrastructures d'hébergement
- favoriser l'emploi des personnes handicapées
- donner la priorité à l'accueil des personnes en grande dépendance.
- renforcer l'AWIPH par une organisation plus transparente et plus performante

Effectuer certains gestes de la vie quotidienne : Chaque année plus de Wallons en difficulté

21% de la population wallonne (de 15 ans ou plus) présentent des restrictions fonctionnelles et éprouvent des difficultés pour effectuer diverses activités de la vie quotidienne telles que marcher, se lever, monter les escaliers, porter les courses, s'habiller, etc. Cela concerne 1 femme sur quatre et 1 homme sur 6.

En Wallonie, 5% de la population (de 15 ans ou plus) déclare souffrir d'un handicap en ce qui concerne la mobilité:

- 3% de handicap modéré (limité à des déplacements dans la maison ou le jardin),
- 2% de handicap sévère (1,7% confinés au fauteuil et 0,5% au lit).

Enfin, 7% des personnes déclarent être reconnues comme personne handicapée ou invalide (contre 6% en Belgique).

Le défi à relever en matière de politique des personnes handicapées est majeur. Il impose de trouver des solutions à la hauteur des difficultés qu'elles rencontrent. L'ensemble du Gouvernement est donc concerné, chacun dans sa sphère de compétences.

Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances

Gouvernement wallon

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les objectifs principaux

Transition Ecole-vie active

Le Gouvernement souhaite que, dès cette année, une initiative soit prise concernant la question de la transition entre l'école et la vie active pour les jeunes entre 16 et 25 ans. Cette étape importante pour l'ensemble de nos concitoyens s'avère particulièrement délicate pour les personnes handicapées.

Il faudra tenir compte de

- la Recherche d'un emploi adapté
- l'orientation vers une formation complémentaire
- la recherche d'activités de participation sociale
- la préparation à des projets de vie en autonomie
- la vie sexuelle et affective.

Le Logement

Le Gouvernement est convaincu qu'il faut davantage soutenir les nouvelles formes de logement encadré. Les personnes handicapées sont demandeuses de solutions novatrices comme les logements supervisés ou accompagnés. Le Gouvernement lancera un appel à projets pour donner l'impulsion nécessaire au développement de ces nouveaux logements.

Le Gouvernement souhaite également investir dans l'amélioration des infrastructures d'hébergement. Il adoptera un nouveau mode de financement des infrastructures pour promouvoir les unités de petite taille et le caractère durable des constructions et aménagements.

Favoriser l'emploi

L'accès à l'emploi des personnes handicapées doit être au centre de nos préoccupations particulièrement en temps de crise économique et sociale.

Ces derniers mois, le Gouvernement a pris des mesures d'urgence pour aider le secteur des ETA (Entreprise de Travail Adapté). D'autres mesures, particulièrement novatrices, seront mises en œuvre comme le soutien

Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances

Gouvernement wallon

COMMUNIQUE DE PRESSE

- pour la recherche de nouveaux marchés dans le secteur du développement durable
- pour la création et le développement de produits nouveaux
- pour le renforcement de la politique commerciale.

Ces éléments constitueront la base de nouvelles aides pour le secteur.

Personnes en grande dépendance

Il s'agit des personnes présentant plusieurs handicaps ou des troubles graves du comportement.

Leur prise en charge est une des grandes priorités de la législature. Elle nécessite des moyens humains et financiers très importants étant donné le degré de handicap élevé.

Il est indispensable de trouver des solutions pour assurer une réponse adaptée à leurs besoins et attentes.

Le Gouvernement entend réformer le système d'admission au sein des services d'hébergements qui devront en outre être davantage soutenus.

Les moyens d'action :

- soutenir davantage le personnel d'encadrement. Comment ? Grâce à la mise en place de cellules mobiles d'intervention pour les personnes présentant des troubles graves du comportement
- permettre l'engagement de personnel supplémentaire. Il faudra ouvrir des négociations avec l'INAMI pour une prise en charge financière complémentaire à celle de l'AWIPH.
- renforcer les formations à destination du personnel. La prise en charge des personnes en grande dépendance étant très spécifique.

Une AWIPH plus transparente et plus performante

Les systèmes actuels de tableau de bord et d'indicateurs devront être revus pour arriver à la mise en place d'un système de gestion par objectifs pour apporter

Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances

Gouvernement wallon

COMMUNIQUE DE PRESSE

aux gestionnaires une vision plus claire des résultats engrangés mais aussi des défis à relever.